

Ce site utilise des cookies afin de vous offrir une expérience optimale de navigation. En continuant de visiter ce site, vous acceptez l'utilisation de ces cookies. ✕

[Pour en savoir plus sur comment les désactiver, ainsi que sur notre politique en matière de protection des données](#)

Site officiel

ÉTAT DE VAUD

[vd.ch](#) > [Toutes les autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Séances du Grand Conseil](#)

20_INT_59 - Interpellation Stéphane Rezso et consorts - Un Conseil scientifique uniquement issu de la fonction publique ?.

Séance du Grand Conseil du mercredi 2 décembre 2020, point 2.6 de l'ordre du jour

Texte déposé

Récemment le Conseil d'Etat a institué un Conseil scientifique Covid-19 chargé de conseiller le DSAS et le Conseil d'Etat dans sa politique de lutte contre le coronavirus et d'évaluer les décisions à prendre sous l'angle scientifique. Nous pouvons saluer la pertinence et la nécessité de s'entourer d'un aéroportage de scientifiques, de médecins et de professeurs, car les membres du Conseil d'Etat ont majoritairement une formation en sciences humaines.

Toutefois, ce Conseil est uniquement composé de professeurs et de spécialistes déjà employés par le Canton. Nous aurions pu imaginer que la composition de ce Conseil irait chercher des spécialistes en dehors du cercle de l'Etat, pour ouvrir son horizon scientifique.

En effet, il n'y a pas de médecin indépendant et aucun scientifique de haut vol qui a une carrière à succès dans le privé. Finalement le Conseil d'Etat se prive de compétences extérieures au domaine public, bien que nous sommes conscients que c'est le DSAS qui maîtrise complètement le domaine de la Santé sur notre Canton.

Notre Canton est richement doté en entreprises de biotechnologie, pharmaceutiques, de génie génétique voire même de chimie, en plus des emplois à haute valeur ajoutée qui apportent de la richesse dans les comptes des collectivités publiques. Mais, ce sont aussi des compétences de très haut niveau sur la Recherche et Développement (R&D), la fabrication de médicaments, la production de molécule ou la connaissance des marchés internationaux de leurs entreprises et de leur concurrent sur la Planète, voire la veille stratégique.

Il est dommage que notre Canton ne fasse pas appel à des compétences en dehors de la sphère de l'Etat, mais il y a peut-être des raisons que nous n'imaginons pas ?

J'ai donc l'honneur de poser les questions suivantes :

- Pourquoi le Conseil d'Etat n'a pas souhaité s'entourer de spécialistes de différents secteurs (pharma, biotech ou chimie) issus du monde privé ?

- Pourquoi le Conseil d'Etat ne veut pas collaborer ou s'informer avec les entreprises privées installées sur le territoire du Canton ?
- Comment ce conseil fonctionne-t-il et qu'est-ce que le DSAS en attend concrètement ?

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Conclusion

Souhaite développer

Liste exhaustive des cosignataires

Signataire	Parti
Rémy Jaquier	PLR
Maurice Neyroud	PLR
Alain Bovay	PLR
Daniel Develey	PLR
Marion Wahlen	PLR
Gérard Mojon	PLR
Aurélien Clerc	PLR
Laurence Creteigny	PLR
Catherine Labouchère	PLR
Josephine Byrne Garelli	PLR
Florence Bettschart-Narbel	PLR
Patrick Simonin	PLR
Olivier Petermann	PLR
Carole Dubois	PLR

Secrétariat général du Grand Conseil

Place du Château 6
1014 Lausanne

[+41213160500](tel:+41213160500).

[info.grandconseil(at)vd.ch](javascript:linkTo_UnCryptMailto('gempxs.mrjs2kverhgswimpDzh2gl'));).

[Visualiser sur la carte](https://www.google.ch/maps/search/Place du Château 6++Lausanne+Suisse).

